longtemps vécu de son opposition au principe de la représentation basée sur la population, dise aujourd'hui que c'est un principe juste et qu'il faut le concéder? J'avoue, monsieur le Président, que je ne comprends pas pourquoi l'on còde aujourd'hui ce qu'on refusait en 1860. Il est vrai que je n'ai pas l'expérience des hon, députés qui occupent aujourd'hui les banquettes ministérielles, et qu'il vaut peut-être micux plier aujourd'hui que d'être brisé demain; mais quand j'étudie le passé, que j'examine le présent et que je songe à l'avenir qu'on nous propose, je ne vois dans le projet de confédération qu'un remède plus violent que le mal et qui, au lieu de faire disparaître les difficultés auxquelles on veut remédier, ne peut que produire les plus fâcheux résultats pour la paix et la prospérité de notre pays.-Je disais done, M. le PRÉSIDENT, que la question de la représentation basée sur la Population, qui a été la principale cause du Projet de confédération, avait été écartée du Programme politique de l'administration MACDONALD-SICOTTE, et que la majorité Haut-Canadienne, dont les chefs, pendant toute leur carrière politique, avaient demandé si haut cette concession en faveur du Haut-Canada, avait contracté l'engagement de ne Plus soulever dans l'assemblée légiglative cette question brûlante, au moins sous l'administration MACDONALD-SICOTTE. (Ecoutez l écoutez l) Que, grâce à la fermeté Patriotique des chets de cette administration, le Bas-Canada, pendant deux ars, put vivre en paix et goûter les fruits d'une tranquillité inconnue depuis 10 ans, et pendant deux sessions la question de la représentation basée sur le nombre cessa d'être le sujet des contestations et des discussions fanstiques du Haut-Canada. (Ecoutez! écoutez!) C'est à cette époque que l'hon. député de South Oxford demanda à la chambre un comité chargé de s'enquérir des moyens de régler les difficultés sectionnelles, en changeant les bases de la constitution actuelle. (Ecoutez ! écoutez !) Eh bien ! M. le PRÉ-SIDENT, qu'a-t-on vu alors? On a vu cet orateur à la parole brûlante, cet avocat infatigable et puissant des prétentions du Haut-Canada contre la section Bas-Canadienne, incapable de trouver plus de quatre hommes Pour l'appuyer dans sa demande injuste d'un changement de constitution, que l'administration du jour est prête à lui concéder. (Ecoutez ! écoutez !) On a vu ce puissant tribun, humilié et désespéré de ne rien

obtenir de la chambre, - et pour ma part, M. le Président, j'avoue que sa position me faisait peine, - demander un congé d'absence pour échapper à une défaite humiliante, et retourner dans son pays pleurer sa chute et la perte de son influence basée seulement sur le fanatisme et les préjugés. (Ecoutez! écoutez!) Plus tard, M. le Pré-SIDENT, cette chambre a été témoin d'un acte que je ne veux pas caractériser aujourd'hui; - nous avons vu cette administration qui avait ou assez de courage et de fermeté pour bûillonner cette hydre de la représentation basée sur le nombre, renversée par une majorité canadienne-française. (Ecouter! écoutez!) Oui, M. le Président, ce gouvernement libéral qui avait donné tant de sécurité, — sécurité à nos institutions en maintenant inviolable la constitution actuelle. - fut renversé par une majorité canadiennefrançaise de cette chambre. Je n'ai pas l'intention, quand je parle ainsi, de me faire l'accusateur de mes compatriotes : loin de là : mais je veux tracer l'histoire parlementaire de notre pays, et je n'hésite pas à dire que ce vote a porté un coup fatal à notre influence comme Canadiens-Français, et que la postérité enregistrera ce vote, qui restera dans l'histoire comme une époque fatale où nos hommes publics ont sacrifié à l'esprit de parti nos intérêts les plus chers. (Ecoutez! écouter !) Je ne crains pas de le dire, M. le PRÉSIDENT, depuis quinze ans nous n'avions pas eu à la tête de l'administration d'hommes plus sincèrement dévoués et plus en position de sauvegarder les libertés politiques, les intérêts et les institutions du Bas-Uanada. Qu'avons-nous vu, depuis quinze ans, dans cette chambre? Nous avons vu l'esprit de parti s'adresser aux préjugés et aux personnalités les plus blessantes, et amener comme résultat l'abaissement du niveau moral de notre représentation nationale. Les hommes les mieux qualifiés à faire valoir dans cette enceinte les intérêts du peuple, s'abstenir des luttes électorales, parce que la position de député ne portait plus avec elle la dignité qui en faisait un objet d'ambition dans des jours meilleurs. Nous avons vu des hommes éminents, et qui avaient travaillé dans l'intérêt de leurs compatriotes pendant de longues années, abandonner de dégoût la carrière polit que et se retirer dans leurs foyers. C'est à cette époque que nous avons vu une majorité canadienne-française voter la défaite d'un ministère dont le programme politique offrait plus de garanties pour les